

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 05 JUILLET 2010

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 05
JUILLET 2010 À 19:00 HEURES :

L'ASSEMBLÉE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

LAURIAN GAGNÉ MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

BENOÎT SAVARD	siège 1	ODETTE CHARLAND	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	LISE BOLDUC	siège 4
HENRI-PAUL LAVOIE	siège 5	GUY AREL	siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - Assemblée régulière du 07 juin 2010
 - Assemblée spéciale du 10 juin 2010
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
 - au 30 juin 2010

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. CORRESPONDANCE

Correspondance reçue au cours du mois de juin 2010

- Relations publiques
- Différents services de la municipalité

Compte-rendu des comités

6. DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU

7. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A. *JOUEURS JUNIORS AU GOLF*

B. *ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC BOWKER*

C. *DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA*

D. *CARITAS ESTRIE*

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

8. REVISION DES VALEURS POUR FINS D'ASSURANCES
9. APPROPRIATION DU SURPLUS AFFECTÉ- P.A.P.
10. AUTORISATION DE PAIEMENT – SINTRA INC.
11. APPROBATION DU RÈGLEMENT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE
12. SOUMISSION POUR TONTE DE PELOUSE STATION DE POMPAGE LAC BOWKER
13. CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FÊTE CHAMPÊTRE
14. AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. VARIA
17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

173-10-07-05 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, avec les ajouts suivants :

DEMANDE POUR FAIRE UN DON DU TOURNIQUET

**CHANGEMENT DU MAIRE SUPPLÉANT
DANIEL LACROIX**

**FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**ABOLITION DE L'ENTITÉ «CARNAVAL D'HIVER DE
VALCOURT INC.»**

REMPLACEMENT DE LA POMPE AU LAC BOWKER

MURALE HISTORIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

**MAISON DU CITOYEN
AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 328-09-12-07**

**MAISON DU CITOYEN
MANDAT PATRICK LANGLOIS POUR LA PRÉSENTATION
DU PROJET DE LA MAISON DU CITOYEN AU
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-
MUNICIPALITÉS**

**PROJET DE LUMIÈRES DE NOEL
RUE ST-JOSEPH**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

NOMINATION DU COMITÉ DE SÉLECTION SERVICE PROFESSIONNEL-CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - TRAVAUX PLACE DES CÈDRES, MÉLÈZES ET AVENUE DU PARC

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE MAMROT ET LA VILLE DE VALCOURT RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES

174-10-07-05 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 07 JUIN 2010 et de la séance spéciale du 10 JUIN 2010, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les procès-verbaux des assemblées suivantes soient acceptés, soit :

- Assemblée régulière du 07 JUIN 2010
- Assemblée spéciale du 10 JUIN 2010

ADOPTÉE

175-10-07-05 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 30 JUIN 2010 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 240 781.34 \$ deux cent quarante mille sept cent quatre-vingt-un dollars et trente-quatre cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

176-10-07-03 CORRESPONDANCE (RELATIONS PUBLIQUES)

LE CONSEIL MUNICIPAL A REÇU, AU COURS DU MOIS DE JUIN 2010, LA CORRESPONDANCE SUIVANTE

1. INVITATION

- A. Soirée d'anniversaire et de retrouvailles afin de souligner 25 ans de la Maison des jeunes l'Initiative Inc., le samedi 19 juin à l'aréna de Valcourt.
- B. 20e Tournoi de golf des gens d'affaires du Val-Saint-François, le vendredi 27 août 2010, au Club de golf de Valcourt.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser monsieur le maire Laurian Gagné et monsieur le conseiller Henri-Paul Lavoie à participer à ce tournoi.

- C. Reconnaissance provinciale lors de la cérémonie nationale du Concours québécois en entrepreneuriat (CQE) au projet Jardi-Serre, au Centre d'éducation des adultes de Windsor, le 22 juin de 17 :00 à 19 :00 heures
- D. Omnium Gaouette - Gazelle, tournoi de golf au projet des améliorations du terrain et des juniors, le vendredi 16 juillet 2010 au Club de Golf de Valcourt

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser monsieur le maire Laurian Gagné et monsieur le conseiller Henri-Paul Lavoie à participer à ce tournoi.

- E Rencontre du comité consultatif tourisme – culture, de la MRC du Val-Saint-François, le jeudi 15 juillet 2010 à 9 :00 heures au CLD à Windsor

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser monsieur le monsieur le conseiller Benoit Savard à participer à cette rencontre.

- 2. Lettre, datée du 03 juin 2010, venant de la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des parcs, madame Line Beauchamp, informant que la Ville de Valcourt recevra 7 484.69 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- 3. Lettre, datée du 15 juin 2010, venant de la Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire informant les dates que les municipalités doivent avoir effectué leurs travaux admissibles et acheminé leurs réclamations pour être admissibles au Programme d'infrastructures de loisirs (PIL) et du Programme de renouvellement des conduits (PRECO)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

4. Résolution adoptée par le Comité administratif de la MRC du Val-Saint-François, informant que le comité administratif a accepté de réserver un montant de 500 000 \$ pour le projet de Développement Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC.
5. Lettre, datée du 11 juin 2010, venant du Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire informant que la Ville de Valcourt recevra un montant de 787 084 \$ dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ainsi que du service sécurité dans le but de faciliter la préparation ainsi que la transmission des programmes de travaux 2010-2013 .
6. Courriel venant du Lieutenant Charles Renaud, de la Sûreté du Québec, Directeur du poste de la MRC du Val-Saint-François, transmettant les programmes offerts par la Sûreté du Québec.
7. Lettre, datée du 16 juin 2010, venant du Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire informant que le gouvernement du Canada a créé un nouveau fonds de 1,2 milliards de dollars afin de catalyser le recours aux partenariats public-privé (PPP) à tous les paliers de gouvernement.
8. Lettre, datée du 03 juin 2010, venant de la Chambre de Commerce de Valcourt et Région remerciant le Conseil municipal pour la participation de la Ville au souper aux homards au profit de l'organisme.
9. Lettre, datée du 03 juin 2010, venant de Trans-Appel Inc., Service de transport adapté et collectif, transmettant :
 - États financiers vérifiés et les tableaux d'activités pour le transport adapté pour l'année 2009;
 - Statistiques pour la période se terminant le 30 avril 2010.
10. Lettre, datée du 18 juin 2010, venant de la Municipalité Régionale de comté du Val-Saint-François, informant que la MRC ne soumettra pas de demande d'aide financière dans le cadre du Programme Défi Climat municipalités et profite de l'occasion pour signifier la démarche d'adhésion de la Ville de Valcourt à ce programme et féliciter de l'initiative.
11. Lettre, datée du 22 juin 2010, venant du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs informant des procédures révisées pour la saison 2010, et qui comportent de nouveaux éléments à prendre en considération aux exploitants municipaux des sources d'approvisionnement eau potable.
12. Lettre, datée du 21 juin 2010, venant du Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire confirmant que les travaux : Place des Cèdres, Place des Mélèzes, Avenue du Parc sont admissibles à une aide financière de 1 033 450 \$ dans le cadre du programme de renouvellement des conduites. L'aide financière du gouvernement du Québec sera de 516 725 \$
13. Lettre, datée du 28 juin 2010, venant de Diabète Estrie sollicitant un soutien afin d'illuminer l'Hôtel de ville et autres bâtiments en BLEU du 08 au 14 novembre, étant la journée Mondiale du Diabète.
14. Lettre, datée du 22 juin 2010, venant du comité organisateur du tournoi du Maire remerciant le Conseil municipal pour l'appuie de la ville

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

177-10-07-05 DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA **PROPRIÉTÉ SISE AU 825 RUE ST-JOSEPH**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme, de la réunion du comité tenue le lundi 21 juin 2010, présentant la demande et recommandation suivante en regard au PIIA;

Propriété : 825 rue St-Joseph

Objet : Construction d'une nouvelle remise

ATTENDU QUE ces demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 21 juin 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante:

Propriété : 825 rue St-Joseph

Objet : Construction d'une nouvelle remise

ADOPTÉE

178-10-07-05 DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA **PROPRIÉTÉ SITE AU 900 RUE MONTCALM**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme, de la réunion du comité tenue le lundi 21 juin 2010, présentant la demande et recommandation suivante en regard au PIIA;

Propriété : 900 rue Montcalm

Objet : Implantation d'une enseigne

ATTENDU QUE ces demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 21 juin 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété : 900 rue Montcalm

Objet : Implantation d'une enseigne

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

179-10-07-05 DEMANDES PRÉSENTÉES AU CCU EN REGARD AU PIIA **PROPRIÉTÉ SISE AU 713 RUE ST-JOSEPH**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme, de la réunion du comité tenue le lundi 21 juin 2010, présentant la demande et recommandation suivante en regard au PIIA;

Propriété : 713 rue St-Joseph

Objet : Réaménagement de la façade
Installation d'une nouvelle enseigne en lien avec le nouveau commerce

ATTENDU QUE ces demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme, en date du 21 juin 2010 ;

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard des demandes présentées dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété : 713 rue St-Joseph

Objet : Réaménagement de la façade
Installation d'une nouvelle enseigne en lien avec le nouveau commerce

ADOPTÉE

180-10-07-05 CONTRIBUTION POUR LES JUNIORS RÉSIDANT **DANS LA VILLE DE VALCOURT**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le versement de 703.60 \$ (sept cent trois dollars et soixante cents), au Club de Golf de Valcourt, qui représente l'aide financière de la Ville de Valcourt pour les juniors membres du Golf pour l'année 2010, soit 50 % du coût d'inscription des 11 juniors résidant dans la Ville de Valcourt, (Voir annexe ci-jointe)

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

181-10-07-05 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC BOWKER DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre, datée du 1^{er} juin 2010, venant de l'Association des propriétaires riverains du Lac Bowker expliquant que l'association formera une équipe responsable des prélèvements d'eau aux endroits désignés selon le positionnement GPS prédéfinis, sur 10 sites et qui s'échelonnent du 27 juin au 05 septembre (réalisation de 60 tests);

Ce programme exige l'achat de 60 coliplates et la mise à jour de leur laboratoire et pour se faire l'association demande de partager les coûts avec la Ville de Valcourt, en versant une contribution financière de 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À 5/6

MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ENREGISTRE SA DISSIDENCE

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de contribution financière venant de l'Association des propriétaires riverains du Lac Bowker, conditionnellement à ce que l'association transmette à la Ville de Valcourt les résultats des tests.

Le Conseil municipal désire informer l'association que cette contribution n'est pas une contribution annuelle.

ADOPTÉE

182-10-07-05 DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre, datée du 14 juin 2010, venant de Claude Lemire, Technicien en prévention des incendies à la Régie de Incendies de Valcourt expliquant qu'il participera, en août prochain, au Tour cycliste Frédérick Duguay afin d'amasser des fonds pour une cause qui est chère aux pompiers, celle de la Dystrophie musculaire Canada (DMC);

ATTENDU QUE la Régie des incendies a accepté de verser une contribution financière à la Dystrophie musculaire et que la Ville de Valcourt est membre de la régie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt refuse la demande de contribution financière pour la Dystrophie musculaire Canada (DMC), compte tenu que la Régie des incendies contribue à ce projet.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

183-10-07-05 **CARITAS ESTRIE**
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE Caritas Estrie lance sa campagne de sollicitation annuelle 2010 et demande au Conseil municipal de la Ville de Valcourt une contribution financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal refuse de verser une contribution financière à Caritas Estrie.

ADOPTÉE

184-10-07-05 **REVISION DES VALEURS POUR FINS D'ASSURANCES**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a fait vérifier au cours de l'année 2010, la valeur de certains édifices afin de mettre à jour leurs valeurs assurables;

ATTENDU QUE suite aux conclusions de cette étude, il y a lieu de réviser la valeur assurée de certains édifices à la hausse afin que cela corresponde davantage à la valeur réelle des bâtiments;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise l'augmentation des valeurs assurables pour les édifices suivants :

ÉDIFICE	Valeur actuelle Assurée	Nouvelle Valeur assurée
Aréna		
Bâtiment :	2 865 726 \$	4 000 000 \$
Équipement		1 500 000 \$
Centre Communautaire		
Bâtiment	537 323 \$	1 500 000 \$
Club de Golf		
Bâtiment	417 918 \$	930 000 \$

QUE le Conseil municipal demande au trésorier d'informer la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) d'apporter les nouveaux correctifs à la couverture d'assurances de la municipalité.

Le montant de la prime additionnelle annuelle est de 10 386 \$.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

185-10-07-05 APPROPRIATION DU SURPLUS AFFECTÉ- P.A.P.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux (2) demandes de permis de construction admissible au Programme d'accès à la propriété – Forfait Or (5 000 \$);

<u>Permis</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>
2010-04-0024	François Létourneau	872 Alcide Gratton Marie-Hélène Vaillancourt
2009-04-0035	Richard Côté Karine Boucher	892 Alcide Gratton

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser le trésorier à verser du surplus affecté-P.A.P. la somme totale de 10 000 \$ répartie comme suit à chacun des contribuables, soit :

- 2 500 \$ lorsque 25 % des travaux de construction auront été confirmés par l'inspecteur municipal;

Et

- 2 500 \$ lorsque 100 % des travaux de construction auront été confirmés par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

186-10-07-05 AUTORISATION DE PAIEMENT – SINTRA INC. TRAVAUX RUE ST-JOSEPH NORD (REG. 541)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la firme Génivar en date du 09 juin 2010, la recommandation de paiement # 5 pour les travaux effectués par Sintra Inc. sur la rue St-Joseph Nord;

ATTENDU QUE ces travaux sont jugés conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ MONSIEUR LE CONSEILLER PAR HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la recommandation de paiement et autorise le trésorier à verser à Sintra Inc. la somme de 5 811.93 \$;

QUE le Conseil municipal recommande au MTQ d'émettre le chèque au montant de 3 113.25 \$ à la Ville de Valcourt pour la partie des travaux qui incombe au MTQ.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

**187-10-07-05 APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 009
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE
VALCOURT DÉCRÉTANT L'ACHAT DU 1149 ST-JOSEPH À VALCOURT ET
UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt désire faire l'acquisition de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 824 230 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1149 rue St-Joseph à Valcourt;

ATTENDU QUE les coûts reliés à cette acquisition sont estimés à 130 000\$;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt a besoin de cet immeuble à ses fins;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt n'a pas les fonds requis;

ATTENDU QUE la Régie désire financer cette acquisition par le règlement d'emprunt portant le numéro 009 et décrétant l'achat du 1149 rue St-Joseph à Valcourt au montant de 130 000\$ sur une période de dix (10) ans;

ATTENDU QUE la Régie doit obtenir au préalable l'approbation des municipalités parties à l'entente;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame Cécile Laliberté à la séance extraordinaire du conseil de la Régie tenue le lundi 21 juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt approuve le règlement d'emprunt portant le numéro 009 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, décrétant l'achat du 1149 rue St-Joseph à Valcourt et un emprunt de 130 000\$ sur une période de dix (10) ans pour en acquitter le coût;

QUE copie certifiée de cette résolution soit transmise à la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

**188-10-07-05 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR TONTE DE PELOUSE
STATION DE POMPAGE LAC BOWKER, RÉSERVOIR DE BONSECOURS
ET NOUVELLE ENTRÉE STATION BOWKER**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de "Entreprise 4 Saisons Enr" pour la tonte de pelouse à la station de pompage du Lac Bowker, au réservoir de Bonsecours et à la nouvelle entrée de la station Bowker aux prix suivants pour les années 2010, 2011 et 2012 :

Année	Prix (taxes non incluses)
2010	900.00 \$
2011	925.00 \$
2012	950.00 \$

ADOPTÉE

189-10-07-05 CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FÊTE CHAMPÊTRE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière au montant de 2 000 \$ afin de défrayer une partie des activités qui sont prévues pour la fête Champêtre, fête qui s'adressera à toute la population pour célébrer la fin de l'été et qui aura lieu le 20 août 2010.

ADOPTÉE

190-10-07-05 AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à effectuer les transferts budgétaires totalisant un montant de 66 798 \$ SOIXANTE-SIX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DOLLARS tel que décrit à l'annexe 1 ci-jointe, qui fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

VARIA

191-10-07-05 DEMANDE POUR FAIRE UN DON DU TOURNIQUET

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande venant de Carole Dion afin que la Ville de Valcourt fasse un don du tourniquet (situé à l'arrière de l'aréna) dans le but de le restaurer, en faisant participer plusieurs jeunes (résidant à la Place Jeanne-Mance) et par la suite, l'offrir à l'OMH pour améliorer les parcs et jeux actuels;

ATTENDU QU' il y a déjà un comité qui travaille actuellement à l'achat de jeux et l'aménagement d'un parc à l'Office municipale d'habitation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt réfère cette demande au responsable du comité déjà formé pour l'aménagement d'aire de jeux pour l'Office municipal d'habitation

ADOPTÉE

192-10-07-05 CHANGEMENT DU MAIRE SUPPLÉANT DANIEL LACROIX

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal nomme monsieur le conseiller Daniel Lacroix à titre de MAIRE SUPPLÉANT pour les quatre (4) prochains mois, soit les mois suivants:

- Juillet 2010
- Août 2010
- Septembre 2010
- Octobre 2010

ADOPTÉE

193-10-07-05 FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François organise une marche pour soutenir les services de santé et service de la MRC et demande au Conseil municipal une contribution financière;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière de 500 \$ à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François pour soutenir les services de santé et service de la MRC.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

194-10-07-05 ABOLITION DE L'ENTITÉ «CARNAVAL D'HIVER DE VALCOURT INC.»

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise, pour et au nom de la Ville de Valcourt, madame Karine Boucher, directrice générale à effectuer les démarches nécessaires pour l'abolition de l'entité «Le Carnaval d'hiver de Valcourt Inc.» au registraire des entreprises du Québec.

ADOPTÉE

195-10-07-05 REMPLACEMENT DE LA POMPE AU LAC BOWKER

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le remplacement de la pompe à colonne 100 Hp située au Lac Bowker selon la soumission effectuée par Les Pompes R. Fontaine, en date du 16 juin 2010.

ADOPTÉE

196-10-07-05 MURALE HISTORIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise les réalisations et travaux suivants à la murale historique de l'Hôtel de Ville, soit :

- Réalisation d'une peinture sur la porte du côté nord de l'Hôtel de Ville, représentant un coût maximum de 500 \$
- Coupe du deuxième arbre (à partir de la rue St-Joseph) et qui se situe devant la murale;
- Coupe de la branche du troisième arbre (à partir de la rue St-Joseph);

QUE le Conseil municipal s'engage à replanter deux (arbres) qui seront situés à des endroits choisis par la ville.

ADOPTÉE

197-10-07-05 MAISON DU CITOYEN AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 328-09-12-07

ATTENDU QUE le Conseil a mandaté monsieur Denis Leclerc afin de procéder à différentes actions dans le projet de la Maison du Citoyen dans une résolution adoptée le 07 décembre 2009 portant le numéro 328-09-12-07;

ATTENDU QU' il y a lieu d'amender la résolution afin de remplacer monsieur Leclerc puisque ce dernier n'est plus disposé à remplir son mandat;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QU' une offre de service a été présentée aux municipalités de la Ville de Valcourt et du Canton de Valcourt par Patrick Langlois afin de poursuivre les démarches relativement au projet de la Maison du Citoyen;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de service de monsieur Patrick Langlois qui consiste à assister les municipalités de la Ville de Valcourt et du Canton de Valcourt dans leurs recherches pour trouver les meilleurs programmes de subvention provinciaux ou fédéraux et qu'il procède aux demandes de subvention;

QUE monsieur Langlois présente également un projet de demande de subvention au CLD pour le pacte rural;

D'AUTORISER madame Karine Boucher, directrice générale, à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente avec monsieur Patrick Langlois.

ADOPTÉE

**198-10-07-05 MAISON DU CITOYEN
MANDAT PATRICK LANGLOIS POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE
LA MAISON DU CITOYEN AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES
QUÉBEC-MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE les municipalités de la Ville de Valcourt et du Canton désirent un projet pour la Maison du Citoyen au Programme d'infrastructures Québec- Municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté, par la résolution numéro 197-10-07-05, monsieur Patrick Langlois afin de préparer les documents nécessaires à la présentation d'un tel projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser monsieur Patrick Langlois à soumettre le formulaire ainsi que tous les documents afférents à cette demande au Ministère des Affaires municipales, des Régions et Occupation du territoire, pour et au nom de la Ville de Valcourt;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue pour ce projet à même un règlement d'emprunt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

199-10-07-05 PROJET DE LUMIÈRES DE NOËL
RUE ST-JOSEPH

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de 16 ornements de Noël de la compagnie Leblanc Illuminations, qui seront installés sur les lampadaires de la rue St-Joseph, soit, la partie où il y a eu les travaux d'enfouissement des fils; (à partir du pont jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs)

Les décorations choisies ont la référence «ef3828» dont huit (8) de couleur vert et blanc et huit (8) de couleur bleu et blanc.

Le Conseil municipal accepte d'allouer un montant de 15 000 \$ pour ces achats.

ADOPTÉE

200-10-07-05 NOMINATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
SERVICE PROFESSIONNEL-CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX
TRAVAUX PLACE DES CÈDRES, MÉLÈZES ET AVENUE DU PARC

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé des soumissions, par voie d'invitation, aux firmes de laboratoires «Laboratoire Shermont» et «Groupe S.M.» pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux d'infrastructures municipales dans diverses rues, soit : Place des Cèdres, Place des Mélèzes et Avenue du Parc;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit nommer un comité de sélection qui procédera à l'évaluation de toutes les offres de services conformes, selon les modalités selon l'article 573.0.1.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BENOIT SAVARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal nomme les personnes suivantes afin de siéger sur le comité de sélection pour l'analyse et l'évaluation des soumissions reçues pour les services professionnels de laboratoire, pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux d'infrastructures municipales dans diverses rues, soit : Place des Cèdres, Place des Mélèzes et Avenue du Parc;

- **Karine Boucher**, Directrice générale
- **Paul Roy**, Trésorier et Directeur administratif
- **Jacques Pelletier**, Contremaître municipal

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

201-10-07-05 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE MAMROT ET LA VILLE DE VALCOURT RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ODETTE CHARLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le protocole d'entente, tel que présenté en annexe, entre le MAMROT (Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) et la Ville de Valcourt relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (dossier numéro 231547) pour les travaux de réhabilitation des infrastructures des rues : Place des Cèdres, Place des Mélèzes et Avenue du Parc;

QUE le Conseil municipal autorise madame Karine Boucher, directrice générale, à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, le protocole d'entente, tel que présenté en annexe, entre le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Valcourt relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (dossier numéro 231547).

ADOPTÉE

202-10-07-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER HENRI-PAUL LAVOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GUY AREL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 20 :30 heures.

ADOPTÉE

Laurian Gagné, Maire

Manon Beauchemin, Greffière